

REPÈRES L'ESSENTIEL 2024

ATOUTS
PRÉVENTION
RHÔNE-ALPES



**POUR Bien
vieILLIR**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent
www.atoutsprevention-ra.fr





01	PRÉSENTATION D'ATOUTS PRÉVENTION RHÔNE-ALPES	
1.1.	LES ORGANISMES MEMBRES	4
1.2.	LES DOMAINES D'INTERVENTION ET LES MISSIONS DE L'INTERRÉGIME	6
02	DEPLOIEMENT D'ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION	
2.1.	PRÉSENTATION DES OFFRES DE SERVICE ET DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2024	8
2.2.	ACTIONS PILOTÉES PAR L'INTERRÉGIME	12
2.3.	ACTIONS PILOTÉES PAR LES CAISSES MEMBRES	14
03	ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE A DOMICILE	
3.1.	L'ÉVALUATION À DOMICILE : UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE DES SITUATIONS DE VIE	18
3.2.	LA FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES ÉVALUATEURS	20
04	DEPLOIEMENT D'UNE INGENIERIE AU SERVICE DE LA PREVENTION	
4.1.	DES ÉVALUATIONS D'IMPACT DE NOS OFFRES	21
4.2.	PROMOUVOIR NOS ACTIONS SUR LE SITE POURBIENVIEILLIR.FR RÉNOVÉ	22
05	ACTIONS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER LE PUBLIC	
5.1.	PROMOUVOIR LE BIEN-VIEILLIR PAR DIFFÉRENTS CANAUX	23
5.2.	ORGANISER ET CONTRIBUER À DES ÉVÈNEMENTS D'ENVERGURE	24
06	MISSION DE COORDINATION PARTENARIALE	
6.1.	AGIR EN PARTENARIAT POUR COORDONNER LES OFFRES DE PRÉVENTION	27
6.2.	LES REPRÉSENTATIONS ET CONTRIBUTIONS EN CFPPA	29



01

PRÉSENTATION D'ATOUTS PRÉVENTION RHÔNE-ALPES

1.1. LES ORGANISMES MEMBRES

En Rhône-Alpes, 7 caisses de retraite, la Carsat Rhône-Alpes, l'Agirc-Arrco, la MSA Ain Rhône, la MSA Ardèche Drôme Loire, la MSA Alpes du Nord, l'ANGDM, et Filieris, soutenues par l'Ircantec et la CNRACL, se sont associées depuis juillet 2013 au sein du **groupement interrégime Atouts Prévention Rhône-Alpes**.

Son objectif ?

Proposer aux retraités une offre en prévention coordonnée et diversifiée et favoriser le vieillissement actif et en bonne santé en :

- Apportant des informations et conseils ;
- Déployant des programmes de prévention et de promotion de la santé et du lien social ;
- Accompagnant la vie à domicile des seniors fragilisés.

> **L'enjeu d'Atouts Prévention Rhône-Alpes** est de croiser les expertises et de mutualiser des ressources pour amplifier et coordonner les actions de prévention sur les territoires. La volonté des caisses de retraite est de mener une politique active dans les domaines de la prévention à destination des retraités et de l'évaluation des besoins à domicile, en cohérence avec les acteurs régionaux et départementaux.

> La stratégie interrégime vise :

- **Une équité de traitement** de tous les publics, quels que soient leurs régimes de retraite ;
- **Une équité géographique**, avec une couverture optimale du territoire, ajustée selon les besoins prioritaires ;
- **Une lisibilité** de l'offre commune d'action sociale des caisses de retraite vis-à-vis de leurs ressortissants, des partenaires et des pouvoirs publics.



Avec le soutien de



L'Assemblée Générale du groupement se réunit annuellement. Elle comprend l'ensemble des présidents des conseils d'administration, les présidents des commissions d'action sociale et les directeurs des organismes.

L'Assemblée Générale a pour tradition d'accueillir chaque année le président du Conseil Départemental ou de la Métropole du lieu géographique sur lequel se tient la réunion, pour une mise en perspective de la politique de l'autonomie sur les territoires.

En 2024, l'Assemblée Générale s'est réunie le 19 juin, dans les locaux de la MSA Ardèche Drôme Loire.

Par ailleurs, le bilan et les perspectives du groupement sont soumis chaque année aux commissions d'action sociale des organismes membres qui décident de l'allocation des budgets de prévention et de fonctionnement confiés à Atouts Prévention Rhône-Alpes.

La stratégie interrégime s'appuie sur des instances de pilotage : un comité stratégique des directeurs, un comité des agents de direction des caisses membres, un comité opérationnel et une équipe technique.



GOVERNANCE 2024

Assemblée Générale : 7 Présidents, 7 Directeurs des caisses membres, invitation des Présidents des commissions d'action sociale des caisses membres	
Délégué Général	Comité Stratégique : Directeurs et agents de direction des caisses membres
Vice-Délégué Général	

ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES

Coordnatrice et coordinatrice opérationnelle	Comité des agents de direction
Chargée de mission et assistantes techniques	Comité opérationnel : équipes opérationnelles des caisses membres
Équipes des caisses membres : référents en prévention, référents évaluation, experts en prévention et ingénierie, travailleurs sociaux	
Partenaires - opérateurs	

Le budget de prévention confié à Atouts Prévention Rhône-Alpes s'élève à environ 412 000 €.

De manière complémentaire, les caisses de retraite membres mobilisent leurs budgets d'action sociale ou leurs ressources humaines propres. Par ailleurs, les Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) confient des délégations de gestion ou des subventions financières à Atouts Prévention pour amplifier les offres de prévention sur les territoires.

Atouts Prévention Rhône-Alpes promeut les actions de prévention auprès des ressortissants de la CNRACL et de l'Ircantec qui ont contribué au budget 2024 d'Atouts Prévention, respectivement à hauteur de 103 000 € et de 42 000 €.



1.2. LES DOMAINES D'INTERVENTION ET LES MISSIONS DE L'INTERRÉGIME

Depuis sa création, Atouts Prévention Rhône-Alpes fédère les équipes des caisses de retraite membres autour d'un objectif commun : favoriser le vieillissement actif en santé et changer le regard sur l'avancée en âge pour valoriser les apports qu'elle confère à la société.

Les domaines d'intervention d'Atouts Prévention sont structurés autour de 5 axes pour animer le réseau des membres et des partenaires opérationnels :

1. Déploiement d'actions de prévention collectives
2. Accompagnement de la vie à domicile
3. Déploiement d'une ingénierie
4. Engagement d'actions de communication pour mobiliser le public cible
5. Mission de coordination partenariale

Pour mettre en œuvre ces 5 axes, Atouts Prévention s'appuie sur différents leviers :

- Les ressources internes des caisses de retraites, notamment les personnels qualifiés en prévention et en travail social ;
- Des opérateurs en prévention qualifiés qui mettent en œuvre les ateliers sur la base des référentiels nationaux disponibles sur l'espace professionnel du site www.pourbienvieillir.fr ;
- L'expertise de partenaires reconnus comme spécialistes des différentes thématiques du parcours de prévention ou de l'accompagnement de la vie à domicile ;
- Des partenaires locaux indispensables pour permettre un ancrage sur les territoires.

Au-delà de ces 5 axes confiés à Atouts Prévention Rhône-Alpes, les 7 organismes membres développent une politique de prévention définie par leurs conseils d'administration et par leurs commissions d'action sociale. Ils agissent notamment sur la création ou la rénovation de résidences autonomie ou encore sur le développement social local.



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Membres : Carsat, MSA, Filieris, ANGDM, Agirc-Arrco
- Conseils Départementaux
- Assurance Maladie (CPAM, CES)
- Agence régionale de santé

ACTEURS PROFESSIONNELS

- Gérontopôle AURA ;
- Experts des organismes et opérateurs en prévention : *Siel Bleu, Ufolep, Centres de prévention Agirc-Arrco, Soliha, Itinéraires de santé, Automobile Club Association, AFPA, Néosilver, ADAL, Brain Up...*



PARTENAIRES TERRITORIAUX

- Acteurs sociaux et médico-sociaux : *Gestionnaires de foyers pour travailleurs migrants, résidences sociales ou résidences autonomies, Bailleurs sociaux*
- Acteurs locaux : *CLIC, CCAS, Communes, Résidences autonomies, Club séniors, Centres sociaux et socio-culturels*



La journée nationale de l'interrégime : un moment phare

Depuis 10 ans, les régimes de retraite développent une politique commune d'action sociale centrée sur la prévention des effets du vieillissement et la préservation de l'autonomie des retraités les plus vulnérables. Associant des représentants des différents régimes, territoires et partenaires, la journée nationale interrégime du 29 novembre 2024 a permis de partager une rétrospective sur les démarches et outils communs construits par les régimes de retraite pour développer une culture du bien-vieillir.

A cette occasion, les 18 structures interrégimes implantées dans les territoires ont pu présenter leurs initiatives au plus près des seniors, des financeurs et des acteurs de terrain. Atouts Prévention Rhône-Alpes a pu valoriser dans ce cadre la dynamique de coopération initiée avec les chargés de missions des conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) au service des retraités rhônalpins.



02

DEPLOIEMENT D' ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION

2.1. PRÉSENTATION DES OFFRES DE SERVICES ET DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2024

Atouts Prévention Rhône-Alpes propose aux retraités de suivre un véritable « parcours de prévention » composé de 14 thématiques déclinées en ateliers et conférences. La participation aux conférences et ateliers, peut être effectuée soit en présentiel, soit en distanciel. Ces thématiques sont intégrées dans une approche du bien vieillir qui s'articule autour des programmes référencés sur le site www.pourbienvieillir.fr

BIEN DANS MA VIE APRÈS 60 ANS

- **Bienvenue à la retraite** - 6 séances
Pour vous accompagner dans cette nouvelle étape de vie
- **Bien vivre sa retraite** - 3 à 6 séances
Pour préserver sa qualité de vie et son capital santé

BIEN DANS MON CORPS

- **Équilibre** - 10 à 12 séances
Pour acquérir de bons réflexes et sécuriser son environnement
- **Activité physique** - 3 à 6 séances
Pour bouger plus et garder la forme
- **Bien manger - bien bouger** - 6 séances
Pour concilier plaisir et santé au quotidien

BIEN DANS MON ENVIRONNEMENT

- **Bien chez soi** - 3 séances
Pour rendre son logement plus sûr, pratique et confortable
- **À pied en toute sécurité** - 2 séances
Pour rester un piéton averti lors de ses déplacements en ville
- **Mobilité et sécurité des conducteurs seniors** - 3 séances
Pour conduire sans stress et en sécurité

BIEN DANS MA TÊTE ET AVEC LES AUTRES

- **Mémoire** - 5 à 10 séances
Pour stimuler ses neurones et aiguïser sa curiosité
- **Bien-être et estime de soi** - 4 séances
Pour voir la vie positivement, prendre soin de soi et mieux se connaître
- **Mieux vivre son stress** - 3 séances
Pour connaître, reconnaître et apprivoiser son stress
- **Sommeil** - 2 séances
Pour mieux dormir, récupérer et faire le plein d'énergie
- **Audition** - 4 séances
Pour préserver son audition et mieux communiquer



Un atelier « **autonomie numérique** » est également proposé afin de favoriser l'accès au numérique des seniors et permettre de lutter contre la fracture digitale.

Des offres pluri thématiques de prévention variées

Le budget d'Atouts Prévention Rhône-Alpes est réparti en trois offres :

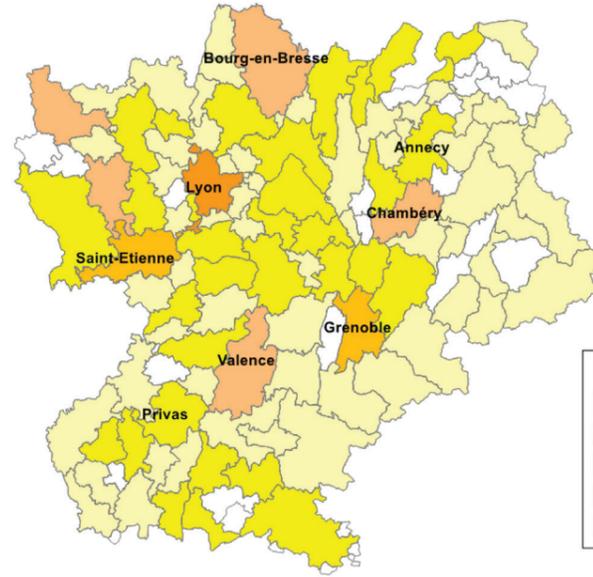
Offre socle	<ul style="list-style-type: none"> • Offre portée par les caisses membres • 953 actions
Offre socle +	<ul style="list-style-type: none"> • Offre portée par le groupement interrégime pour densifier, diversifier et expérimenter • Budget prévention de 410 000 € • 209 actions
Offre CFPPA	<ul style="list-style-type: none"> • Offre complémentaire financée par les demandes de délégation de gestion auprès des CFPPA • 95 actions

Un nombre d'actions collectives constant couvrant le territoire rhônalpin

Année 2024 - Établissements publics de coopération intercommunale rhônalpins couverts par au moins une action de prévention interrégime (actions numériques et actions collectives de prévention)(ateliers, conférences, forums)

1257
actions**

38 563
participants*



Nombre d'actions collectives	
[1 ; 8 [
[8 ; 26 [
[26 ; 54 [
[54 ; 213 [
[213 ; 356] (356 : Métropole de Lyon)	

* Participants aux premières séances d'actions collectives
 ** 1 action dans le département 71
 Carte réalisée avec Cartes & Données par la Carsat (Direction de l'Action Sociale / Département Pilotage et Facturation)

CHIFFRES CLÉS 2024

1 257 actions collectives ont été réalisées en 2024 auprès de **38 563** participants dont **1035** ateliers pour **14 218** participants **174** conférences pour **18 556** participants **48** forums et événementiels pour **5 789** participants



FOCUS SUR ATELIERS 2024 - Répartition par thématique

Nouvelles technologies	341
Mémoire	105
Activité physique	112
Equilibre et prévention des chutes	94
Bienvenue à la retraite	68
Nutrition	59
Bien-être et estime de soi	75
Sécurité routière	47
Santé globale bien vieillir	56
Sommeil	40
Habitat et cadre de vie	7
Accompagnement des aidants	31

Le nombre d'ateliers réalisé est en hausse de 9.8% par rapport à 2023, les ateliers priorités sont par ailleurs des ateliers dont le nombre de séances sont plus importantes (équilibre, Activité Physique Adaptée...)

FOCUS SUR LES CONFÉRENCES - FORUMS - ÉVÉNEMENTIELS 2024 Répartition par thématique

Santé globale et bien vieillir	81
Mémoire	46
Activité physique	9
Bien-être et estime de soi	30
Equilibre et prévention des chutes	6
Habitat et cadre de vie	18
Nutrition	3
Sommeil	11
Lutte contre l'isolement	1
Accompagnement des aidants	12
Accès aux droits	3
Sécurité domestique	1
Autonomie numérique	1

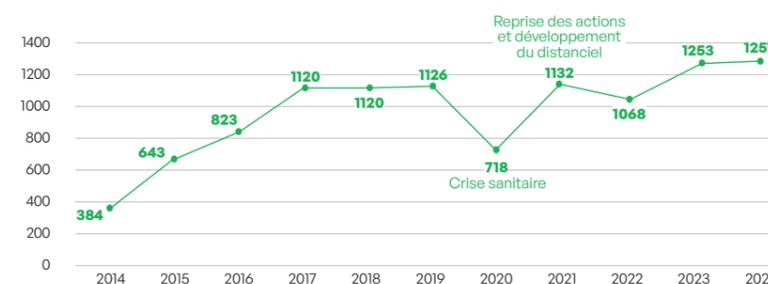
Le volume de participants aux ateliers est en hausse de **16%**



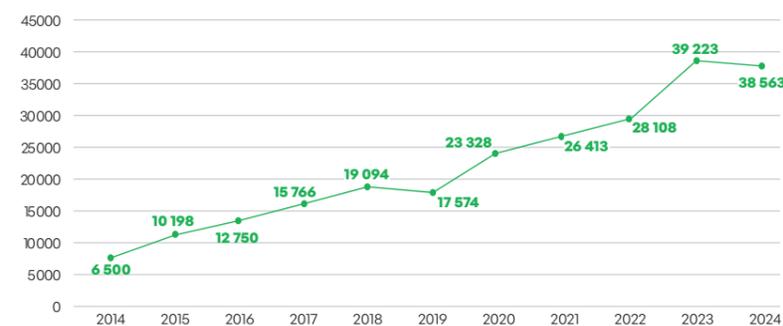
L'année 2024 est marquée par la poursuite de la dynamique des actions portées par les caisses de l'interrégime et par Atouts Prévention Rhône-Alpes.

Il convient de noter une évolution dans le mode de comptabilisation national des actions Happyvisio impactant le volume de conférences et de participants. Les autres catégories sont toutes en hausse par rapport à 2023.

ACTIONS COLLECTIVES - Nombre



PARTICIPANTS - Nombre



Une analyse des territoires pour prioriser les actions de prévention

Cette année, une étude des caractéristiques des 8 territoires a été réalisée. L'objectif est de mettre en lumière les principales caractéristiques des départements rhônalpins au regard des thématiques du vieillissement, de la santé et de la fragilité socio-économique. L'étude vise à prioriser ou amplifier selon les spécificités des territoires les thématiques d'ateliers.

L'étude a mis en lumière quatre thématiques : la prévention des chutes, la nutrition, la prévention du risque suicidaire et la mobilité.

Trois territoires prioritaires ont été identifiés pour intensifier les actions de prévention sur ces thématiques et développer des partenariats spécifiques : la Drôme, la Loire et la Savoie.

Par ailleurs, les autres départements nécessitent également une attention particulière sur une, voir deux de ces thématiques.

Différentes sources ont été utilisées : Observatoire interrégime des situations de fragilité / SIG de l'INSEE – Statistiques locales / SIRSé (Système d'information inter-régional en santé) / Site BALISES Auvergne – Rhône-Alpes / Atlas régional de la santé en Auvergne – Rhône-Alpes / ARS – PMSI MCO / ORS Auvergne Rhône-Alpes / Observatoire national interministériel de la sécurité routière

Des participants satisfaits

95% des participants recommandent les ateliers.

81,3% des participants estiment que l'animation a été d'excellente qualité.

96% des participants trouvent que les différents supports utilisés et les contenus présentés et remis en séances sont adaptés, voir très adaptés à leurs besoins.

81,45% des participants déclarent que l'atelier va les aider.



2.2. ACTIONS PILOTÉES PAR L'INTERRÉGIME

Des thématiques prioritaires

Notre objectif 2024 a été de poursuivre l'engagement des caisses membres dans **une stratégie coordonnée de portage de l'offre d'Atouts Prévention.**

Les thématiques ont été ciblées comme prioritaires au regard des orientations nationales en particulier par le centre national de ressources et preuves de la CNSA. Elles sont les suivantes : **activité physique, alimentation, mémoire, prévention des chutes et lien social.**

Dans ce cadre, nous avons reconduit les actions **bien manger - bien bouger** et testé un nouveau dispositif intitulé « **APAMA** », parcours en 6 séances sur l'activité physique adaptée, l'alimentation et la mémoire.

Sur la prévention des chutes, nous avons amplifié la dynamique initiée autour du financement d'ateliers **d'activité physique adaptée.**

Sur le volet lien social, nous avons porté la pièce de théâtre originale « mon âge, mes envies » auprès de 2 territoires sur le thème **de l'âgisme.**

Par ailleurs, nous avons continué la mise en œuvre des ateliers autour de **la mobilité et des ateliers bien-être et estime de soi**, tous les deux facteurs de lien social.



Un soutien des conférences des financeurs (CFPPA)

Neuf conférences des financeurs ont octroyé des délégations de gestion à Atouts Prévention Rhône-Alpes pour une mise en œuvre d'actions ou de projets de prévention, par lui-même ou par ses membres.

Le programme d'actions déléguées en 2024 portait sur :

1 bistrot ambulant, action en faveur des aidants portée par la MSA Ain Rhône

32 ateliers bien-être et estime de soi répartis sur les départements de l'Ardèche, la Drôme, la Loire, le Rhône et la Métropole portés par Atouts Prévention et animés par Ufolep

53 actions sur **9** thématiques sur les départements de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie portées par Itinéraires de Santé.

La mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de parcours

Depuis 11 ans l'interrégime rhônalpin construit son offre dans une logique de coordination entre chacune des caisses.

En 2024, une étape a été franchie avec la volonté de créer une dynamique de parcours en s'appuyant sur la complémentarité des offres des caisses.

A ce titre 6 parcours ont été construits sur 5 thématiques différentes : la nutrition, le bien vieillir, le bien-être, l'équilibre et la mémoire.

Chaque parcours est structuré en 2 temps :

- 1^{er} temps une conférence portée par l'Agirc-Arcco avec une thématique ciblée (ex : « conférence «La nutrition un atout pour bien vieillir»)
- 2^{ème} temps un atelier de suite porté par Atouts Prévention en complément à la conférence (ex : Bien manger bien bouger animé par Ufolep).

Ces parcours ont été menés sur 3 territoires : la Haute Savoie, l'Ain, et l'Isère.

Une offre digitale complémentaire à l'offre en présentiel

Le groupement interrégime a poursuivi son offre à distance en 2024 avec la mise en œuvre de 30 conférences animées par des experts sur la plateforme Happyvisio sur les thématiques du bien-vieillir : bien-être, habitat, activité physique, nutrition, vision, iatrogénie, santé mentale et aidants.

- 95% des utilisateurs estiment avoir appris des choses lors des conférences
- 86% ont pu appliquer dans leur quotidien des conseils évoqués pendant les conférences

Sur la plateforme, des séances d'activité physique et de relaxation sont également proposées quotidiennement aux retraités qui peuvent y avoir accès toute l'année.

CHIFFRES CLÉS 2024

86 actions de prévention financées pour un montant de **210 622 €**



CHIFFRES CLÉS 2024

les **30** visio-conférences sur mesure ont réuni **4 468** participants en direct ou en replay



2.3. ACTIONS PILOTÉES PAR LES CAISSES MEMBRES

En 2024, **17** parcours
attentionnés réalisés
auprès de
183 personnes.

De nouvelles thématiques en perspectives pour 2025

L'interrégime rhônalpin est en recherche constante d'évolution de son offre collective en lien avec les besoins des retraités. C'est ainsi que des nouvelles thématiques peuvent être proposées en plus des orientations nationales fixées.

Nous allons expérimenter **9 ateliers sur la vie affective et sexuelle**. Sans tabou, dans un esprit bienveillant et positif, les 3 à 4 séances proposées seront l'occasion de comprendre l'évolution de la sexualité pour tous, d'être conseillé pour savoir partager ses aspirations comme pour prendre soin de soi et de son partenaire.

Ces ateliers sur la vie affective seront proposés dans une logique de parcours avec l'Agirc-Arrco qui réalise des conférences sur cette thématique. Il est prévu de couvrir les 8 territoires.

Nous allons aussi poursuivre **la thématique de la mobilité** autour de la conduite des séniors et ouvrir **sur d'autres formes de mobilités alternatives** dans le cadre d'un appel à projet global.

Nous mettrons en œuvre ces ateliers mobilité en prenant en compte les territoires avec les taux le plus forts d'accident de la route chez les séniors à savoir l'Ain, la Savoie, l'Ardèche.

Cette offre sera complémentaire avec celle de la Carsat Rhône-Alpes qui propose l'atelier Sérénité Piétons.

La force de l'interrégime réside également dans la diversité des actions menées par chaque caisse membre de l'interrégime, l'offre socle. Ces actions s'inscrivent en complémentarité des offres déployées ou coordonnées par Atouts Prévention Rhône-Alpes. Elles contribuent également à un vieillissement actif et en bonne santé.

Quelques illustrations retracent ci-dessous cette dynamique.

Les parcours attentionnés autour de la prévention des chutes

Depuis février 2022, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes coordonne le plan antichute des personnes âgées sur la région, dans l'objectif de réduire de 20 % en trois ans les chutes mortelles ou invalidantes chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Dans ce cadre, la Carsat Rhône-Alpes déploie en lien avec les Centres d'Examen de Santé des Cpam, les Centres de prévention Agirc-Arrco, et le CHU de Lyon Sud, des parcours du repérage du risque de chute à la participation à des programmes équilibre.

Les personnes repérées à risque modéré de chute sont orientées, en suivi de l'examen de prévention en santé ou du bilan Agirc-Arrco, ou de la consultation Lyon Sud, vers un atelier équilibre. Cet atelier décliné en 12 séances est animé par les équipes du département Prévention Seniors de la Carsat Rhône-Alpes au sein des structures et centres.

Des actions de suite sont proposées aux participants en fonction des attentes et besoins afin de consolider les bénéfices des ateliers.

Les Centres de prévention de l'Agirc-Arrco et les parcours prévention santé

Les centres de prévention sont des lieux de promotion pour vieillir en bonne santé, où chaque bénéficiaire peut effectuer une évaluation individuelle visant au repérage des risques liés à l'avancée en âge. À l'issue de celle-ci, le bénéficiaire reçoit des informations détaillées sur ses atouts et ses facteurs de risque, ainsi que des conseils personnalisés afin de l'aider à adapter son comportement.

Ces bilans s'adressent à toutes personnes de 50 ans et plus, prioritairement ressortissantes du régime Agirc-Arrco, ainsi que leurs conjoints et aidants familiaux.

En Rhône-Alpes, ce sont 3 centres de prévention qui proposent des bilans : Lyon, Bourg-lès-Valence et Grenoble. De nombreuses antennes délocalisées permettent de répondre aux besoins du territoire.

Dans une logique de parcours coordonné, des actions sont menées chaque année en partenariat avec la Carsat Rhône-Alpes.

L'accompagnement des aidants

Prévenir les risques auxquels s'exposent les séniors en situation de proche-aidants constitue un enjeu partagé par les caisses membres de l'interrégime.

La Carsat Rhône-Alpes lance un appel à projet annuel. En 2024, 40 actions ont été soutenues pour un montant total de 209 013€. 7 actions ont été soutenues par les MSA pour un montant de 3 824€ dont le bistrot ambulant détaillé ci-dessous.

• Le bistrot ambulant en faveur des aidants de l'Ain

La MSA Ain Rhône déploie une action en faveur des aidants « le bistrot ambulant » sur la communauté de communes du territoire Terre Valserhône dans l'Ain en visant 4 objectifs :

- Offrir un accompagnement au binôme aidant-aidé sur la durée
- Lutter contre l'isolement, recréer du lien social, en permettant au binôme de se rendre et de s'exprimer dans un lieu public.
- Favoriser la relation aidant-aidé en proposant des activités à partager, adaptées à la perte d'autonomie.
- Permettre à l'aidant de souffler, d'échanger avec les autres sans craintes d'être jugés.

10 séances ont eu lieu sur l'année avec différentes thématiques de prévention au profit de 35 participants :

- Pause entre aidants
- Restons gourmands
- En lien avec les animaux
- Contes à tous les vents
- Restons en forme
- Fêtons la musique
- 1,2,3...créons
- Avec les clowns
- Jouons ensemble
- Préparons Noël

Bilan 2024 : 2 parcours coordonnés

A Grenoble

136 participants à la conférence, **52** inscriptions au bilan Agirc-Arrco, 70 auto-évaluations en prévention ; mise en place d'un atelier gestion du stress et d'un atelier sommeil.

A Lyon

128 participants, **32** inscriptions au bilan Agirc-Arrco, 70 auto-évaluations en prévention ; mise en place d'un atelier gestion du stress et d'un atelier activité physique.





CHIFFRES CLÉS 2024

1 348 questionnaires d'auto-évaluation en prévention analysés, donnant lieu à **838** entretiens conseils en prévention téléphoniques personnalisés.

Le questionnaire d'auto-évaluation en prévention

Les caisses de retraite proposent en interrégime un bilan en prévention personnalisé à toute personne âgée de 55 ans et plus. Ce bilan est délivré à partir de la complétude d'un questionnaire d'auto-évaluation en 80 questions, sur les modes de vie, les activités quotidiennes, la vie affective, la perception de la vie et les projets. Selon le niveau de fragilité repéré, un entretien conseil en prévention avec un professionnel de la Carsat-Rhône-Alpes est proposé pour établir un programme de prévention personnalisé partagé : conseils, recommandations et orientations. En réponse à des situations à risque, des entretiens de suivi motivationnels complémentaires sont proposés, dans la limite de 1 à 3 séances.

En 2024, une évaluation du dispositif a été réalisée montrant sa pertinence.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2024 PAR GOVHE

Une réflexion des usagers sur leur santé dès la phase de questionnaire d'auto-évaluation et des recommandations jugées pertinentes

Questionnaire d'auto-évaluation	Bilan automatisé	Entretien de coaching	Entretien de suivi
<p>✔ Une prévention effective dès la phase de questionnaire</p>	<p>✔ Une large application des recommandations dès l'étape de bilan</p>	<p>✔ Des entretiens coaching et de suivi qui sont globalement appréciés avec des recommandations jugées pertinentes</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire a permis à 96% des usagers de prendre conscience que leur bien-être pourrait être amélioré dans certains domaines • 49% des répondants indiquent avoir changé certaines de leurs habitudes, juste après avoir complété le questionnaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des répondants ayant reçu le bilan ont mis en place les recommandations émises dans leur bilan automatisé • Des recommandations qui concernent principalement l'état de santé (alimentation, pratique d'activité physique plus régulière...) 	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des répondants ont mis en place les recommandations émises à l'issue du coaching • 92% des répondants ont mis en place les recommandations émises à l'issue des entretiens de suivi • 80% les trouvaient pertinentes • Des recommandations qui concernent plus spécifiquement les interactions sociales et les actions mises en place pour un meilleur moral 	

Une action estivale : "Voilà l'été, si on bougeait ?"

L'Agirc-Arrco a reconduit du 1^{er} juillet au 30 août 2024 l'opération "Voilà l'été, si on bougeait ?", avec l'Assurance retraite, la MSA et la CNRACL. Ce programme d'activité physique à destination des seniors a été proposé à Tarare et dans 15 autres villes en France, pour favoriser le lien social pendant la période estivale. Ce sont des séances de marche en groupe encadrées par des coaches sportifs et complétées par des exercices d'activité physique adaptée qui se sont déroulées durant les mois de juillet et août pour maintenir, voire améliorer, les capacités physiques des participants (équilibre, mobilité, souffle, tonus musculaire...). La visioconférence qui a eu lieu **le mardi 18 juin 2024** a rassemblé **45 personnes à Tarare ; 25 personnes** ont participé aux **marches hebdomadaires en juillet et 25 en août** sur la commune.

Un partenariat dynamique avec les centres sociaux

Les caisses de retraites accompagnent les centres sociaux et socio-culturels qui, au travers de leurs projets, de leurs activités et de leurs méthodes d'association des habitants, favorisent l'inclusion sociale et la citoyenneté des séniors.

Rhône-Alpes figure parmi les territoires pionniers ayant noué un partenariat ambitieux avec l'AURACS afin de déployer au sein de centres sociaux une dynamique de projets autour de l'accompagnement des retraités en matière :

- De prévention et lutte contre l'isolement social (financement pluriannuel de centres sociaux pour le déploiement d'actions de prévention)
- D'accompagnement numérique (financement d'ateliers numériques).

La Carsat Rhône-Alpes soutient 70 centres sociaux, dans le cadre de l'appel à projet « lien social et bien vieillir », qui bénéficient de la somme de 10 000 € chaque année sur une période de 5 ans.

Les MSA ont soutenu les projets de développement social local de 40 centres sociaux et socio-culturels implantés sur des territoires ruraux pour un montant total de 157 500 €.

La prévention dans les centres de santé Filiéris

Depuis 2009, Filiéris propose une offre de santé ouverte à tous les retraités sans dépassement d'honoraire et avec la pratique du tiers payant.

5 centres de santé en Rhône Alpes : la Ricamarie, Roche la Molière, Saint Etienne Tarentaize, la Mure et La Motte d'Aveillans.

La prévention et la santé publique sont pratiquées au sein de ces centres de santé, soit au cours des consultations avec les professionnels de santé, soit via des journées proposées au sein des centres. En 2024, 30% de la patientèle prise en charge dans les centres de santé de la région Rhône Alpes a plus de 70 ans et 44 % de la patientèle prise en charge a plus de 60 ans.

Des actions de santé publique sont réalisées au sein des centres de santé concernant de nombreuses pathologies : le dépistage du cancer colorectal, le dépistage du cancer du sein, le suivi du diabète, le dépistage des fragilités, des risques cardio-vasculaires... Les centres proposent également de l'éducation thérapeutique des patients avec des professionnels de santé formés et spécialisés.

En 2024, des séances découvertes de disciplines olympiques sous des formes adaptées ont permises de faire le lien avec l'actualité de l'année.





03

ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE A DOMICILE

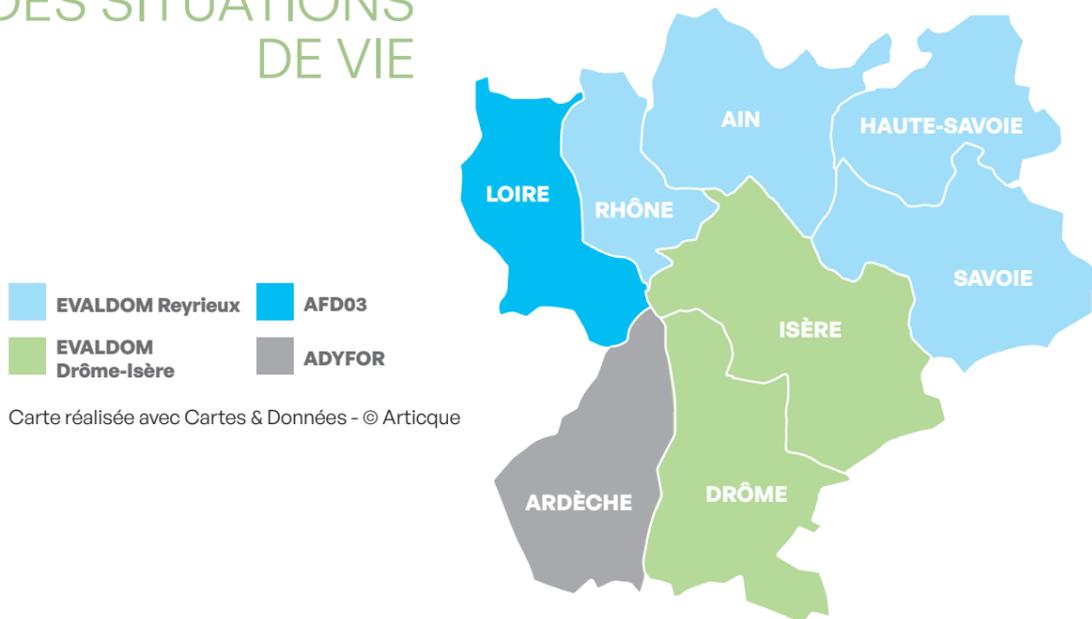
3.1. L'ÉVALUATION À DOMICILE : UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE DES SITUATIONS DE VIE

Un contexte en évolution en 2024

Un appel à candidature a été lancé en août afin de répondre à un besoin sur les territoires de l'Ardèche, la Loire, la Drome et l'Isère.

3 nouvelles structures évaluatrices ont été retenues. Elles répondaient aux critères recherchés à savoir détecter les besoins en prévention, promouvoir la sécurisation du logement, contribuer à la promotion des ateliers en prévention et maintenir le lien social.

La cartographie des 4 structures évaluatrices sur le territoire



Ces quatre structures évaluent les besoins des retraités rencontrant des difficultés en raison de leur avancée en âge, de leur niveau de ressources, de leur niveau d'autonomie ou de leur isolement social et géographique. Pour ce faire, elles recourent à un outil national interrégime visant à appréhender la fragilité à partir de 17 questions : la grille FRAGIRE.

Les structures évaluatrices proposent, si le besoin est avéré lors de l'évaluation, la mise en place d'un plan d'aide.

Dans l'objectif de fluidifier les parcours des personnes âgées, une démarche est engagée entre les caisses de retraite et les Conseils Départementaux pour une reconnaissance mutuelle des évaluations réalisées par leurs services.

LES CHIFFRES CLÉS 2024 SUR LES ÉVALUATIONS À DOMICILE

25 485 évaluations réalisées pour le compte des caisses de retraite (dont **24 087** pour la Carsat et **1 398** pour les MSA) représentant une dépense totale de **3 338 594 €**.





3.2. LA FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES ÉVALUATEURS

Quelques offres de services des caisses membres

• Accompagnement à Domicile après Hospitalisation

A la suite d'une hospitalisation, les caisses de retraite proposent une aide temporaire : l'Accompagnement à Domicile après Hospitalisation (ADH), dont l'objectif est d'accompagner le retraité lors de son retour à domicile afin qu'il retrouve son autonomie.

4 368 dossiers ADH notifiés par les caisses de retraite pour un montant de 772 280 €

• Programme de prévention à domicile

Le programme de prévention à domicile s'adresse aux retraités fragilisés, dans le cadre du repérage principalement par les évaluateurs des besoins à domicile. Il répond à l'enjeu de remobilisation de ce public dans un objectif de prévention et de maintien de l'autonomie.

Le programme se déroule au domicile des seniors sur un rythme hebdomadaire et est composé de 12 séances.

Les résultats d'évaluation montrent de réels changements de comportements et un nouvel élan de motivation chez les retraités.

En 2024, 403 retraités ont bénéficié du programme de prévention à domicile sur l'ensemble des territoires de Rhône-Alpes.

• Sortir +

Le service Sortir + est proposé par l'Agirc-Arrco à toute personne de 75 ans et plus se trouvant dans une situation de fragilité et/ou d'isolement. Une enveloppe annuelle de 300 € permet aux retraités relevant du régime d'être accompagnés à pied ou en voiture lors de sorties et ainsi éviter l'isolement. Pour en bénéficier, il suffit d'effectuer une demande par téléphone ou via le site services75ans.agirc-arrco.fr. Les conseillers se chargent de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche du domicile de la personne et de régler les détails financiers.

Sensibilisation sur l'âgisme

L'interregime a porté et financé un programme de formation afin de sensibiliser les évaluatrices à domicile aux discriminations liées à l'âge. Elle s'est déroulée sur une journée auprès de 2 groupes d'évaluatrices les 6 et 7 juin 2024.

L'objectif principal de cette action était de s'interroger sur les représentations liées à l'âge et d'adapter la posture professionnelle.

Cette formation a permis aux participantes de :

- Prendre conscience de certains préjugés/stéréotypes ;
- Comprendre comment se créent les stéréotypes ;
- Acquérir des connaissances théoriques concernant les discriminations liées à l'âge et leurs conséquences sur la santé ;
- Identifier les formes d'âgisme dans leur pratique professionnelle ;
- Identifier les leviers de lutte contre l'âgisme.

Les évaluatrices ont particulièrement apprécié cette formation qui leur a permis aussi d'échanger plus largement sur leur pratique.



04

DEPLOIEMENT D'UNE INGENIERIE AU SERVICE DE LA PREVENTION

4.1. DES ÉVALUATIONS D'IMPACT DE NOS OFFRES

Etude ASTRAPE

En 2024 s'est clôturée l'étude ASTRAPE (Adaptation de la STRAtégie de Promotion des ateliers Equilibre) réalisée par le CETAF et l'Institut PRESAGE. Elle avait deux objectifs :

- Rechercher les freins et leviers à l'engagement des retraités dans un atelier équilibre
- Evaluer et identifier les éléments probants pour alimenter les stratégies de promotion des ateliers équilibre.

Les résultats de l'évaluation sont encourageants sur l'impact auprès des participants : la participation aux ateliers équilibre permet le maintien de l'engagement à la pratique d'une activité physique (50%). Ils montrent également que les participants sont en capacité de se relever après une chute, près d'un an après la participation aux ateliers (94,2% avec ou sans difficultés). La classe d'âge 71-75 ans apparaît comme la cible idéale à intégrer dans les ateliers équilibre. Ces deux résultats confirment l'intérêt de ces ateliers dans le cadre du bien vieillir pour diminuer le risque de chute et le syndrome post-chute.

L'évaluation met en évidence des pistes d'amélioration des stratégies d'invitations (contenu, canal) pour toucher le public cible. Les notions de plaisir et de convivialité apparaissent ainsi comme étant des leviers majeurs à la participation.

Un document de 8 pages reprend les différentes données et le format des invitations aux ateliers a été adapté au regard de ces résultats.





Etude d'évaluation de la prévention du risque suicidaire

L'année 2024 a été marquée par le lancement d'une nouvelle évaluation. Celle-ci vise :

- à mesurer les changements de comportements et de pratiques des évaluatrices à domicile suite aux formations dispensées en 2021-2022 en lien avec le risque suicidaire, les effets attendus et leurs interactions,
- à proposer les ajustements éventuels du guide de sensibilisation produit en 2022 et du contenu de la formation.

Les travaux démarrés avec le cabinet Domélia Conseil se poursuivent en 2025.

Perspectives 2025

Une analyse des résultats des évaluations issus des données Webreport sera réalisée en 2025.

Ce rapport synthétique portera sur l'état des lieux et sur les données de chaque atelier tenu en 2023. Ces analyses viseront à mettre en avant des éléments phares pour chaque thématique évaluée afin de pouvoir proposer des axes d'amélioration. Ces préconisations permettront ainsi d'ajuster au mieux ces ateliers auprès des retraités qui en bénéficient.

4.2. PROMOUVOIR NOS ACTIONS SUR LE SITE POURBIENVEILLIR.FR RÉNOVÉ

Le portail pourbienvieillir.fr fait partie intégrante du patrimoine national interrégime.

Les évolutions et la maintenance sont financés dans le cadre d'un budget mutualisé associant la CNAV, l'Agirc-Arrco, la CCMSA, l'Ircantec et la CNRACL. Il aborde de manière globale et positive l'avancée en âge pour aider chacun à devenir acteur de son vieillissement.

Les retraités peuvent notamment y trouver une carte interactive des ateliers de prévention organisés près de chez eux. Cette carte est alimentée par les caisses de retraite et les porteurs de projets via le portail des partenaires de l'action sociale (PPAS).

Atouts Prévention coordonne et finance le déploiement d'actions collectives de prévention sur l'ensemble du territoire rhônalpin et alimente cette cartographie au fil de l'eau.

En décembre 2023, la Direction nationale de l'action sociale et la Direction nationale de la communication de la CNAV ont présenté un projet de refonte du site pourbienvieillir.fr et de l'outil cartographique « trouver mon activité » avec notamment l'ouverture d'inscriptions en ligne aux actions de prévention par l'outil France Connect. Ce projet d'envergure vise à amplifier la notoriété et l'usage du portail national Bien Vieillir auprès du grand public et des professionnels.

Pour le public, le site rénové doit favoriser l'orientation vers l'offre collective de prévention et la cartographie « trouver mon activité » ; tout en étant interactif, serviciel, accessible à tous, compréhensible par tous, responsif et dynamique.

Chose faite en 2024 avec le lancement du site rénové et de ses nouvelles fonctionnalités.



05

ACTIONS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER LE PUBLIC

5.1. PROMOUVOIR LE BIEN-VEILLIR PAR DIFFÉRENTS CANAUX

Promouvoir notre offre à l'aide de notre site internet

Le site internet du groupement, accessible via l'adresse www.atoutsprevention-ra.fr, permet de communiquer auprès de deux publics différents grâce à ses deux espaces distincts :

- Un « **espace retraités** » dans lequel les domaines d'intervention et les missions de l'interrégime sont présentés. Des fiches descriptives de nos ateliers collectifs de prévention sont consultables ainsi que les offres concernant la vie à domicile. Une page « documentation » permet de retrouver notre plaquette « offre de services », notre rapport d'activité, nos brochures des actions collectives de prévention ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation pour les retraités qui leur donne la possibilité de bénéficier gratuitement d'un bilan personnalisé. Dans la rubrique « nos médias », l'ensemble de nos vidéos et podcasts sont disponibles à l'écoute et au visionnage.
- un « **espace pro** » qui comprend des informations pour les professionnels avec une présentation des organismes membres du groupement et de nos partenaires. Notre fonctionnement et notre engagement sont consultables dans la rubrique « nous connaître ». Une partie plus institutionnelle avec la présentation du portail « pour bien vieillir » qui propose des conseils, des vidéos, une cartographie des ateliers mais aussi un espace destiné aux professionnels. Enfin, l'espace pro comprend une partie « médias » contenant les vidéos, podcasts et une partie « documentation ».

Des interfaces vers le site national www.pourbienvieillir.fr sont prévues dans chacun de ces espaces. De même, un carrousel d'actualités est consultable dans les deux espaces. Il présente notamment les visioconférences proposées par le groupement, les forums auxquels participe Atouts Prévention Rhône-Alpes et des informations d'actualité.



Une nouvelle page LinkedIn

La page LinkedIn Atouts Prévention Rhône-Alpes, créée en 2024 est un outil de communication permettant une interaction avec nos différents publics. Elle a pour mission de faire connaître les actions du groupement auprès des professionnels. Les actions réalisées par l'interrégime comme les pièces de théâtre, les participations à des forums, des rendez-vous de coopération partenariale, des moments d'échange mais aussi les appels à projets. Les appels à projets peuvent alors faire l'objet d'échanges entre partenaires. Les commentaires et réactions aux posts sont un moyen d'évaluer la satisfaction du public.

Informers régulièrement nos partenaires par notre newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée à plus de 1 200 partenaires afin de faire connaître nos actions.

Elle comprend trois parties :

- Une présentation d'une actualité nationale ou interrégime comme des événementiels (pièces de théâtre...)
- Une promotion des actions de prévention proposées en visio-conférence par le groupement, via la plateforme Happyvisio
- Une présentation des forums auxquels participent les membres du Groupement.

Des mailings de promotion des actions par la CNRACL

A nos côtés, la CNRACL, caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, représente un partenaire actif pour déployer notre politique de prévention. La CNRACL propose notamment des mailings à l'ensemble de ses ressortissants pour promouvoir les actions de prévention du groupement sur les territoires. Un vrai canal de communication supplémentaire.

5.2. ORGANISER ET CONTRIBUER À DES ÉVÈNEMENTS D'ENVERGURE



950
retraités à
l'Opéra National
de Lyon

Sensibiliser à la prévention pour bien vieillir lors des spectacles « la retraite de Babeth » et « mon âge, mes envies »

• Spectacle théâtral la retraite de Babeth

L'interrégime en partenariat avec Seniors Autonomie a proposé un spectacle gratuit « La retraite de Babeth ». Les 3 comédiens de la Ligue d'Improvisation Lisa 21 ont incarné avec enthousiasme la vie de Babeth durant les dix premières années de sa retraite. Les saynètes permettaient de découvrir les éléments clés d'une retraite en bonne santé sur un ton léger et humoristique.

Le spectacle a eu lieu le 19 novembre à l'Opéra de Lyon lors du 18^{ème} Défi Autonomie qui offrait un espace idéal pour organiser cet événement.

Des partenariats avec plusieurs acteurs dynamiques du territoire ont permis d'accueillir une dizaine de groupes. Avant le lever de rideau, les spectateurs ont pu découvrir plusieurs vidéos proposées par les caisses de retraite interrégime dont le programme « Les Zastuces pour bien vieillir ».



L'équipe d'Atouts Prévention Rhône-Alpes avec les comédiens de la Ligue d'Improvisation Lisa 21

Pièce de théâtre « mon âge, mes envies »

Dans le cadre du partenariat avec le Gérontopôle AURA, une pièce de théâtre interrégime « mon âge, mes envies » a été créée sur un sujet encore peu développé et qui nous concerne pourtant tous : l'âgisme. L'écriture de cette création originale a été co-portée par le Gérontopôle avec l'appui majeur de la compagnie Amadeus Rocket.

Sur un ton positif et percutant, les comédiens de la compagnie Amadeus Rocket incarnent avec force et tendresse des extraits de la vie familiale et sociale de Marie, séniore dynamique et enjouée... Ils nous entraînent dans un spectacle qui fait sourire, nous touche et nous fait réfléchir sur 3 situations « d'âgisme ordinaire » et également sur les relations intergénérationnelles.

Cette pièce de théâtre à la fois destinée aux retraités et aux professionnels du grand âge a été jouée à 2 reprises en 2024 : le 30 avril à Lyon devant 150 spectateurs et le 17 septembre à Grenoble devant 280 spectateurs.

Une vidéo de présentation de la pièce a été créée afin de continuer à la promouvoir auprès du public et des partenaires.

La pièce ayant rencontré un vif succès en 2024, elle sera reconduite pour 3 nouvelles représentations en 2025 toujours en partenariat avec la compagnie Amadeus Rocket et le Gérontopôle AURA.



430
retraités
sur 2
représentations





Coordonner et participer à des forums seniors et salons des maires

Le premier pas dans la prévention est souvent le plus complexe et c'est pourquoi un de nos enjeux est de faire connaître l'ensemble de nos actions de prévention auprès des partenaires et des retraités en venant les rencontrer sur des évènements.

En 2024, ce sont plus de 45 sollicitations de participation à des forums qui sont parvenues aux membres du groupement. Pour répondre au maximum aux demandes, c'est lors des réunions des référents prévention bimestrielles que le choix des représentants aux forums est réalisé. Une belle coordination qui a permis de répondre présents à près de 39 forums et salons dont notamment :

- **2 forums « Ma santé, mon bien-être »** organisés par la Mutualité Française en partenariat avec Atouts Prévention le 19 mars à Chambéry et le 9 avril à Annecy.
- **2 salons des maires** qui sont une opportunité pour rencontrer les élus et leurs équipes et nouer de nouveaux partenariats. 2 stands ont été tenus en 2024 dans l'objectif de présenter les missions et de rendre visibles les actions de prévention du groupement : dans le Rhône le 18 mars et dans l'Ain le 18 octobre en 2024.

Des journées intenses dédiées au dialogue et à la collaboration.

Le lien avec les partenaires étant essentiel, 2 salons des maires seront investis en 2025 sur d'autres territoires en Savoie et en Drôme.

- **La 18^e édition du Défi Autonomie.** Cette édition s'est déroulée pour la première fois à Lyon, dans les prestigieux locaux de l'Opéra. Les seniors ont pu découvrir sur le stand Atouts Prévention l'ensemble des ateliers pour bien vieillir proposés par les caisses de retraite. Ils ont pu tester leurs connaissances sur la nutrition et l'activité physique en lien avec notre partenaire UFOLEP.

7 ateliers thématiques pour des petits groupes ont été portés par les caisses de retraite auprès de 117 participants avec notamment un atelier de « yoga du rire » et un atelier « mieux vivre son stress ».

Les caisses membres avaient également leur propre stand pour répondre aux questions des retraités et des partenaires autant sur le volet de l'action sociale que sur le volet des retraites.

C'est au cours de la 19^e édition du Défi Autonomie fin novembre 2025 que sera jouée la 3^e représentation de la pièce théâtre « mon âge, mes envies » à l'opéra de Lyon.



06

MISSION DE COORDINATION PARTENARIALE

6.1. AGIR EN PARTENARIAT POUR COORDONNER LES OFFRES DE PRÉVENTION

Les partenaires locaux

Le groupement interrégime met en œuvre ses actions de prévention en lien avec des partenaires locaux. Ces partenaires majeurs sont notamment des centres communaux d'action sociale (CCAS), des centres sociaux et socio-culturels, des associations, des clubs seniors et des communautés de communes. La programmation de ces actions est coordonnée et ciblée au regard des données de l'observatoire des fragilités, des demandes issues des partenaires locaux et des zones dites « blanches », non investies récemment pour la mise en place d'offres de prévention.

Le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes

Le Gérontopôle AURA est un centre de ressources et d'expertise de la longévité qui agit en partenariat avec les acteurs engagés sur le vieillissement : institutionnels, acteurs de la recherche...

Atouts Prévention Rhône-Alpes a renouvelé la convention partenariale pour 2023-2024 avec le Gérontopôle et poursuit ainsi son engagement financier initié depuis 2022 dans le cadre de la lutte contre l'âgisme.

Cette convention partenariale a pour objet entre autres de définir les actions qui ont été mises en place tout au long de l'année 2024.

Le fait marquant est la création de la pièce originale « Mon âge, mes envies » co-écrite par le Gérontopôle et la compagnie Amadeus Rocket.

Nous avons réalisé 2 chroniques radio sur le thème de l'âgisme diffusées en mars dernier sur Lyon 1^{ère}.





Une journée de formation a été intégralement construite sur mesure pour une vingtaine d'évaluatrices à domicile afin de les sensibiliser au sujet de l'âgisme.

Enfin 3 affiches en format BD ont été réalisées à destination du grand public, des professionnels de santé/du grand âge.

En 2025, Atouts prévention et le Gérotopôle conviennent de poursuivre leur mobilisation conjointe en faveur de l'âgisme dans la continuité de 2 actions menées avec :

- L'établissement d'un kit de diffusion concernant les 3 affiches de bande dessinée à destination des différents publics visés (grand public, professionnel de santé/du grand âge)
- L'intervention du Gérotopôle en tant qu'expert pour 3 représentations de la pièce de théâtre « mon âge, mes envies »

L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes

En 2024, l'axe majeur de coopération a porté sur l'implication des caisses de retraite et d'Atouts Prévention dans la déclinaison du plan régional anti-chutes.

Atouts Prévention contribue au plan à divers titres :

- En qualité de contributeur au sein des instances. Il apporte son expérience auprès des retraités et des données sur le repérage du risque de chute au domicile dans le cadre des évaluations de besoins. Une implication particulière est à noter au sein du groupe de travail primo-chuteur. Les parcours coordonnés organisés par les caisses de retraite ont été modélisés et font partie des repères de bonnes pratiques.
- En qualité de financeur et organisateur d'actions de prévention des chutes. Il est identifié parmi les porteurs des fiches actions repérées sur le territoire, notamment dans la logique de parcours de prévention et d'évaluation des impacts des ateliers.

En 2025, le groupement poursuit son engagement au sein du plan anti-chutes notamment par son appui à une enquête auprès des retraités. Il s'agit d'identifier les freins et leviers à la participation des seniors aux actions de prévention des chutes, d'étudier la connaissance qu'ont les personnes autour des enjeux liés aux chutes, de mesurer ce qui paraît important pour eux et leur expérience en matière de prévention des chutes.

6.2. LES REPRÉSENTATIONS ET CONTRIBUTIONS EN CFPPA

Les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

Les conférences des financeurs sont des partenaires incontournables des caisses de retraite et d'Atouts Prévention. Leurs missions se structurent autour de trois axes : réalisation d'un diagnostic des besoins, élaboration d'un programme coordonné de financement des actions de prévention et développement de l'habitat inclusif.

C'est dans une logique de complémentarité des offres proposées par les caisses de retraite et par les fonds alloués par les CFPPA que les membres d'Atouts Prévention contribuent aux travaux au sein de chaque département.

Sur deux départements Atouts Prévention Rhône-Alpes assure une co vice-présidence de la conférence des financeurs aux côtés de l'ARS : Co vice-présidence assurée par le Délégué Général d'Atouts dans la Loire et par le Vice Délégué dans l'Ain.





Des synergies amplifiées au service des retraités :

• Une présence lors des instances de travail

Les caisses de retraite sont membres de droit au sein des neuf conférences des financeurs et contribuent activement aux différentes instances sur le territoire rhônalpin : lors des comités techniques/ comités opérationnels et lors de groupes de travail à la suite des travaux sur les programmes coordonnés réalisés.

En 2024, une implication spécifique a été apportée dans le cadre de la refonte du programme coordonné de prévention de la Métropole.

• Publication des actions des CFPPA sur le site PBV

Dans une recherche de complémentarité, il est apparu opportun d'ouvrir l'utilisation de PPAS aux actions financées dans le cadre des CFPPA pour alimenter la cartographie « trouver mon activité du site pourbienvieillir.fr. L'enjeu est de renforcer les actions sur les territoires par une coopération efficace et de réaffirmer la volonté des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie de rendre visibles et accessibles les actions proposées pour les retraités.

L'objectif est de permettre aux équipes des Conseils Départementaux chargées de l'animation de la CFPPA d'accéder au portail PPAS afin de favoriser la publication des actions collectives de prévention des porteurs de projets financés dans le cadre des concours de la CNSA chaque année.

Les Départements de l'Isère, le Rhône publient déjà leurs actions sur le portail national. La Loire se lancera en 2025 et probablement d'autres Départements s'ils en font la demande.



• Matinale Atouts – CFPPA

Pour améliorer la complémentarité des acteurs de la prévention, a émergé l'idée d'une matinale entre les équipes opérationnelles des Conférences des financeurs et du groupement. Une matinale construite par un groupe de travail interrégime ainsi qu'avec la participation des CFPPA de la Loire et de l'Isère qui a mobilisé 7 personnes.

Cette matinale a eu lieu le jeudi 26 septembre 2024 à Espaces Part-Dieu à Lyon. Elle a regroupé 28 participants et a permis d'échanger sur nos pratiques mais également de mieux nous connaître et ainsi, mieux coordonner nos actions actuelles et à venir.

Lors de la matinale, un partage a été fait sur chacun des 9 territoires rhônalpins pour mettre en lumière des éléments de thématiques similaires entre les CFPPA et les membres d'Atouts Prévention. Puis, un temps d'échange a été organisé sur le principe du world café. Chaque tour a permis de faire émerger en petits groupes des idées sur 3 thématiques :

- Comment améliorer la visibilité de l'offre en prévention ?
- Comment améliorer la complémentarité de nos actions sur le territoire ?
- Comment améliorer le ciblage auprès des publics éloignés de la prévention ?

La dynamique impulsée par l'animation de Flexjob a permis de renforcer la synergie entre équipes et de relever ce beau défi.

Cette matinale a ouvert des portes pour l'avenir et notre souhait à tous était de pouvoir se réunir à nouveau en 2025. 2 sujets ont notamment été soulevés autour de l'amélioration des modes de communication et le renforcement du ciblage des actions vers les publics fragiles.



Pour nous joindre :

Atouts Prévention Rhône-Alpes

CS 23425
69441 Lyon Cedex 03

04 72 16 18 19
prevention@atoutsprevention-ra.fr

Pour mieux
nous connaître
retrouvez nous sur :
atoutsprevention-ra.fr

Crédits photos : Benjamin Vialatte, Freepik.com, Shutterstock, ThinkstockPhotos, Gettyimages, Adobe Stock.



**POUR Bien
vieILLIR**

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

